PORTRAIT

PAR V. ORTS

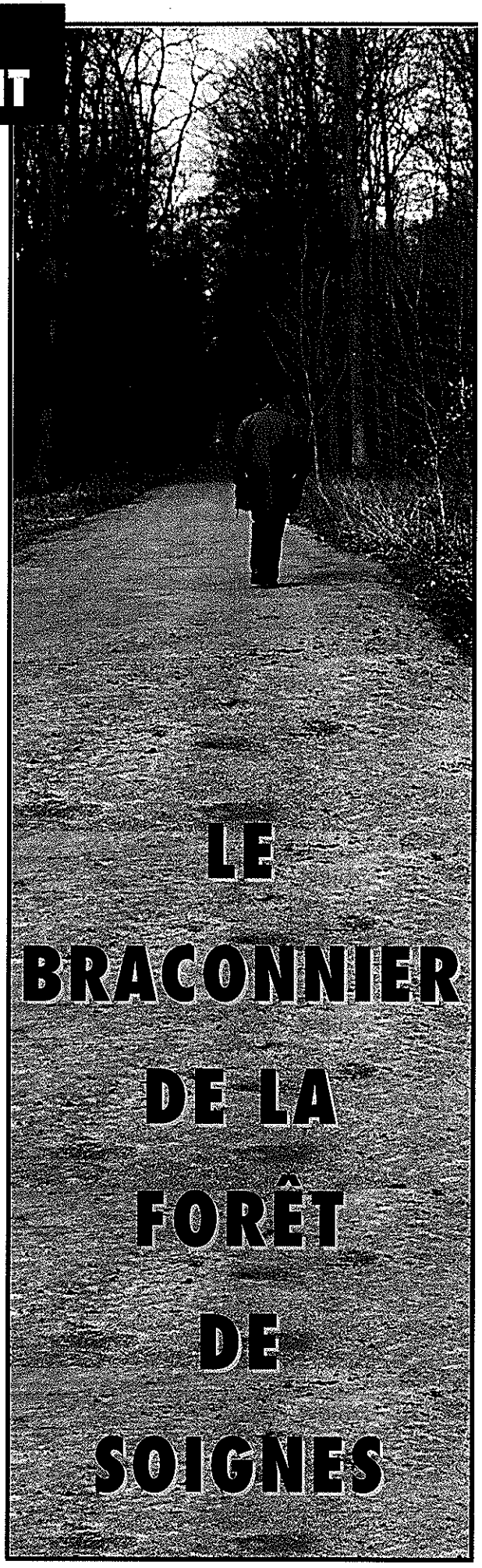

LE BRACONNIER DE LA FORÊT DE SOIGNES

Dans les villages de nos Ardennes, l'agent technique est presque un familier. Pas en forêt de Soignes. Premier conservateur de la partie wallonne de la grande forêt cathédrale, Maurice Braconnier – un nom prédestiné ! – doit avant tout compter avec un public urbain. Une fonction de gestion et de surveillance souvent mal perçue. Ou pas perçue du tout. Pour preuve : certains ne font pas la différence avec un fournisseur de Coca-Cola. Le costume est vert aussi...

Les plus vieilles hêtraies de la forêt de Soignes datent encore du régime autrichien (1714-1795), une période de paix pendant laquelle on put enfin penser au reboisement. Les guerres du XVII[e] siècle virent en effet la forêt sortir totalement épuisée par les populations en disette de chauffage et par les exploitations abusives de propriétaires nécessiteux.

Sous la période hollandaise, les propriétaires privés amputèrent la forêt de quelque 7 000 hectares. En 1843, l'Etat racheta les 4 350 hectares restants et en confia la gestion à l'administration des Eaux et Forêts. Une gestion aujourd'hui partagée entre les Régions flamande, bruxelloise et wallonne.

Mais il y a d'autres gestionnaires. Le **bois des Capucins** (comprenant l'arboretum géographique) et le domaine de Ravenstein font partie de la Donation royale, administrativement rattachée au ministère des Finances. Le **bois de la Cambre**, aménagé en parc depuis 1861, est géré par la ville de Bruxelles, et le domaine de La Hulpe, enfin, est administré par la Fondation culturelle de Solvay.

Le poumon de Bruxelles relève donc de six autorités différentes. Parmi celles-ci, la Région wallonne veille et administre 275 hectares répartis sur les communes de La Hulpe et Waterloo. Pour les habitués, il s'agit du territoire qui se situe au Nord-Est de la Drève de la Meute. Sur le terrain: l'agent technique MAURICE BRACONNIER, qui relève du cantonnement de Mons.

ETONNÉ DE RIEN

Très tôt, MAURICE BRACONNIER savait qu'il voulait travailler «dans le bois». En se spécialisant en sylviculture après ses trois moyennes, cet homme, originaire de Florenville, ne se doutait pas encore qu'il allait exercer son métier pour le compte de l'administration, dans une grande forêt périurbaine. Il y est depuis 1972.

Selon lui, la particularité de son travail, comparé à celui de la plupart des agents techniques de la

Région, est le fait d'exercer quasiment au milieu de la population. L'ouverture au public se doit d'être beaucoup plus importante qu'ailleurs.

S'il ne connaît pas les «problèmes» des kayaks et des «*4x4*» rencontrés dans les triages ardennais, MAURICE BRACONNIER doit compter avec les cavaliers, *vététistes* et promeneurs, quand il ne s'agit pas de gens qui se perdent ou qui prennent la forêt de Soignes pour un champ de manoeuvres.

Parce que la forêt sert aussi d'exutoire.

Combien de fois MAURICE BRACONNIER n'a-t-il pas surpris, de jour mais surtout de nuit, des chanteurs, danseurs, ivrognes et autres personnages insolites venus donner libre cours à l'expression débridée et souvent peu ragoûtante de leurs fantasmes ?

REPRESSION DOUCE

Les interventions musclées de MAURICE BRACONNIER ne sont pourtant pas légion.

De ses propres dires, «*la forêt de Soignes, ce n'est tout de même pas Chicago*». Il n'a que rarement brandi son pistolet Browning 9 mm. «*Face à une bande d'ivrognes du genre universitaires, on devient vite l'intrus...*»

Pour DAMIEN BAUWENS, ingénieur des Eaux et Forêts pour le cantonnement de Mons, «*les gens croient à tort qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent en forêt de Soignes. Une forêt domaniale n'est pas un espace public où l'accès est partout autorisé. Tout ce qui n'est pas repris à l'Atlas des Voies et Chemins – même si cela l'est sur les cartes de l'IGN – est inaccessible au public. Des jugements l'ont reconnu. Nous ne sommes pas obligés de mettre des panneaux d'interdiction de circuler sur certains chemins pour pouvoir verbaliser*».

En 1972, la circulation automobile était permise partout en forêt de Soignes, à l'exception d'une drève ou deux. La dernière route a été barrée il y a quelques années.

En matière de répression, MAURICE BRACONNIER dispose d'un pouvoir d'officier de police. Il peut donc dresser procès-verbal. Mais 80% des procès-verbaux sont classés sans suite par les parquets. Il faut noter que les moyens prescrits par le Code forestier – datant de 1854 – sont bien désuets par rapport à ce que l'on peut rencontrer comme déprédations dans les bois.

Mais un projet de décret spécifique à la circulation en forêt, rajeunissant le Code forestier, est en voie de finalisation. Nous en ferons écho dans la prochaine édition de FORET WALLONNE.

Les auteurs de dépôts d'immondices, de destruction de barrières ou de plantations, sont bien entendu les premiers à subir les foudres du garde forestier.

Dans la plupart des cas, l'agent technique se contente pourtant de faire éteindre des feux et de remettre cavaliers et *vététistes* sur le droit chemin.

En sortant des sentiers autorisés, ceux-ci provoquent et accélèrent l'érosion naturelle. Or, le relief de la forêt de Soignes est antérieur à la fin de la dernière glaciation, c'est-à-dire à l'expansion des glaciers qui s'acheva voici dix mille ans. Au fil des siècles, le passage répété de l'homme et des animaux a provoqué une micro-érosion en certains endroits.

Avec une érosion quasi nulle (jusqu'à présent) du fait de la perméabilité de son sol, la forêt de Soignes apparaît donc comme un véritable musée géologique et pédologique.

Quand MAURICE BRACONNIER dresse des clôtures, ce n'est pas seulement pour protéger de jeunes plantations, mais aussi pour détourner les promeneurs...

Malgré l'établissement d'un cahier des charges pour l'exploitation, l'agent forestier constate parfois la dégradation des chemins ou une exploitation abusive du taillis et même hors-coupe.

Si l'estimation du dommage est relativement minime, le montant peut s'élever au pénal à plusieurs centaines de milliers de francs. Une justice qui retarde l'affaire, l'inévitable prescription, et des marchands qui rient au nez des forestiers. D'où la pratique de plus en plus fréquente des cautions, un moyen plus moderne en vue de parer à toute mauvaise intention.

ESTHETISME ET RENDEMENT

A côté de ce rôle de surveillance, MAURICE BRACONNIER gère véritablement sa partie de la forêt de Soignes. Un massif où l'âge de beaucoup d'arbres dépasse le critère de rendement économique. Les caractéristiques esthétiques l'emportant sur la fonction purement économique.

MAURICE BRACONNIER se tient aux lignes directrices d'un plan d'aménagement. A savoir, une définition préétablie des mises à blanc progressives ou des éclaircies à effectuer selon les peuplements.

Les essences se composent à 80% de hêtres et 20% de chênes, d'un cubage en général supérieur à ceux de la Région wallonne. En 1993, la Région a vendu 2 060 m³ en coupes de bois sur sa portion de la grande forêt cathédrale. Cela représente un peu plus de cinq millions de francs.

MAURICE BRACONNIER émet des suggestions à l'ingénieur des Eaux et Forêts du cantonnement de Mons, élabore annuellement les devis des travaux d'entretien et d'investissements.

La collaboration avec les agents techniques des autres portions de la forêt de Soignes se limite à l'échange des cahiers des charges ou du catalogue lors des ventes de bois.

Si les effets de la régionalisation n'ont pas encore marqué de disparité dans l'évolution de la forêt, une concertation entre les régions devra néanmoins être élaborée. Pour le moment, chacun tente d'exploiter sans porter préjudice au voisin. Limiter les coupes claires sur des parcelles jouxtant le voisin, par exemple. Question d'éviter le risque de châblis lors des tempêtes. On connaît la

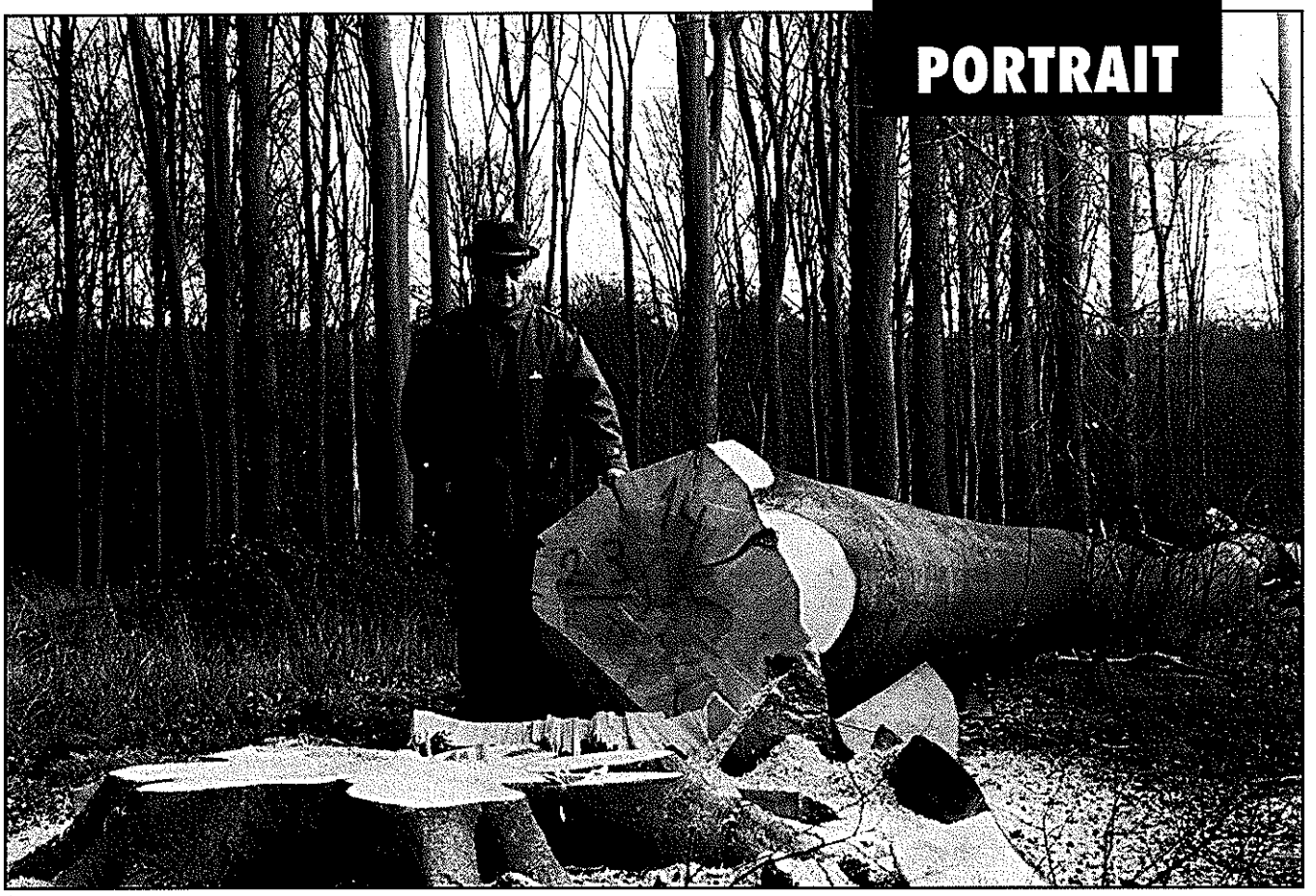

Le garde forestier, M. Braconnier, est le premier gestionnaire d'un patrimoine plusieurs fois centenaire.

nature du terrain et la sensibilité des peuplements aux coups de vent.

TRES SOLLICITÉ

La chasse est suspendue en forêt de Soignes depuis une vingtaine d'années. Bien que fréquemment victime du trafic routier des grands axes et quotidiennement dérangé par les chiens des promeneurs, le chevreuil maintient une légère population dans la forêt.

En matière de gestion de la faune, MAURICE BRACONNIER intervient principalement pour limiter le nombre de lapins, très préjudiciables aux jeunes plantations.

Les communes de Lasne et Ottignies-Louvain-la-Neuve font également partie du triage de l'agent technique. Il y excerce des compétences en matière de tenderie, pollution, braconnage et enquêtes urbanistiques.

Disponibilité et passion: conditions *sine qua non* à l'excercice de ce métier. Plus que passionné, un garde en forêt de Soignes doit être passionnant, ouvert aux écoles et aux groupements organisateurs de journées en forêt.

Tous les organismes de sensibilisation à la conservation de la nature qui s'adressent à MAURICE BRACONNIER l'ont bien compris.

DAVANTAGE DE WEEK-ENDS A LUI!

Bien que fonctionnaire, MAURICE BRACONNIER ne jouit pourtant pas des largesses horaires que beaucoup se complaisent à jalouser aux agents publics.

Son travail commence *«en principe»* à huit heures. Les marchands de bois et les bûcherons se mettent à l'oeuvre dès potron-minet (six heures, en été). L'agent technique doit les accueillir. Il se doit aussi de compter avec les imprévus: *«Rechercher les promeneurs égarés ou les moribonds, c'est à toute heure du jour et de la nuit»*, soupire MAURICE BRACONNIER.

Une vie régulée avant tout par les saisons. L'hiver et la nuit renvoient le garde chez lui vers seize heures, tandis que les beaux mois le retiennent dans la forêt quelque fois pour un second horaire au cours de la même journée.

«Les promeneurs restent au bois jusqu'à ce que la nuit tombe. Et même après...»

En ce qui concerne l'organisation de ses week-ends, il avait l'habitude, jusqu'à récemment, d'assurer des gardes un week-end sur deux, sur son territoire et sur ceux de ses collègues des triages de Virginal et Nivelles. Mais le système vient de changer. Le principe du tour de rôle est maintenu, mais à intervalles moins réguliers.

«On aura davantage de week-ends à nous» (***ndlr*** : pour veiller à son propre triage). Parce que le travail du week-end se limite à la surveillance. Les martelages, devis, rempierrements de routes et plantations attendent le lundi.

La seule tâche technique que MAURICE BRACONNIER s'impose est la préparation de son potager. Mais ça, c'est le signe qu'il profite d'un week-end vraiment à lui...